

8.034 Promotion d'une planification collaborative de l'espace marin et de cartes de sensibilité pour un développement durable de la production d'énergie éolienne en mer

RECONNAISSANT que la production d'énergie éolienne en mer est une technologie essentielle pour accélérer la transition énergétique vers des économies décarbonées, avec un fort potentiel d'atténuation des effets du changement climatique ;

PRÉOCCUPÉ par le fait que les oiseaux marins sont exposés à des risques liés à la perte de leurs habitats, à la modification de leurs habitudes en matière de recherche alimentaire et d'alimentation, à la perturbation de leurs migrations, aux collisions et aux effets des obstacles et des déplacements résultant de l'expansion des parcs éoliens en mer, y compris l'augmentation du trafic maritime qui y est associée ;

SOULIGNANT les lignes directrices constructives pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique dans la planification de l'espace maritime dans la zone de la mer Baltique élaborées par HELCOM-VASAB et la nécessité urgente de disposer d'outils similaires et d'une réglementation supplémentaire en matière de planification de l'espace maritime dans d'autres bassins océaniques ;

PRENANT NOTE des outils disponibles, tels que la *Seabirds Tracking Database* (base de données sur le suivi des oiseaux marins), AVISTEP (*Avian Sensitivity Tool for Energy Planning* - Outil d'évaluation de la sensibilité aviaire pour la planification énergétique) et IBAT (*Integrated Biodiversity Assessment Tool* - Outil intégré d'évaluation de la biodiversité), pour guider les gouvernements, le secteur privé et les autres parties prenantes vers une planification écosystémique de l'espace maritime ;

RAPPELANT les résolutions de l'UICN telles que la Résolution 7.112 *Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité et de la géodiversité* (Marseille, 2020) et la Résolution 5.075 *Renforcement de la politique de la mer et des océans* (Jeju, 2012), qui préconisent une planification de l'espace marin fondée sur les écosystèmes et la protection de la biodiversité dans les zones maritimes ;

CONFIRMANT l'intérêt de la mise en œuvre effective des lignes directrices et documents techniques de l'UICN et des initiatives telles que la *Global Initiative for Nature, Grids and Renewables* (Initiative mondiale pour la nature, les réseaux et les énergies renouvelables) pour le développement d'énergies renouvelables respectueuses de la conservation de la biodiversité ;

INSPIRÉ par des initiatives telles que les cartes de sensibilité de BirdLife International, qui fournissent des informations essentielles pour guider l'installation de parcs éoliens loin des zones de grande vulnérabilité écologique et peuvent servir de base aux stratégies nationales et régionales d'aménagement de l'espace marin ; et

SOULIGNANT que l'élaboration de cartes de sensibilité fondées sur des données scientifiques et rigoureuses nécessite des informations détaillées sur la répartition et l'utilisation des zones marines par les oiseaux marins et d'autres espèces sensibles (p. ex. les mammifères marins), qui doivent être recueillies et financées en collaboration avec les secteurs public et privé, et adaptées aux contextes nationaux et aux caractéristiques écologiques marines ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

1. DEMANDE à l'UICN et à ses Membres de collaborer avec les agences et organisations compétentes pour promouvoir la création de cartes de sensibilité de la biodiversité marine, en utilisant des méthodes évaluées par les pairs fondées sur les écosystèmes et adaptées à chaque région, telles que l'AVISTEP et l'IBAT, qui guident l'aménagement du territoire pour éviter et réduire au minimum les risques pour les écosystèmes marins sensibles.

2. DEMANDE aux gouvernements de :

a. donner la priorité aux cadres de planification de l'espace marin dans les eaux relevant de leur juridiction en ce qui concerne la production d'énergie éolienne en mer et le trafic maritime associé, en

appliquant une approche fondée sur les écosystèmes qui identifie et réduit au minimum les impacts sur les zones de forte sensibilité et les zones importantes pour la biodiversité marine ;

b. coordonner avec d'autres pays la création de cartes de sensibilité régionales, y compris l'identification des zones importantes sur le plan écologique, des couloirs de migration et l'utilisation de zones tampons appropriées, afin de garantir une planification cohérente et efficace dans les eaux internationales et transfrontières sur la base de la capacité de charge écologique, compte tenu du fait que de nombreuses espèces marines sont migratrices ; et

c. éviter le chevauchement des aires marines protégées et d'autres zones reconnues comme étant d'une grande valeur pour les oiseaux marins avec les parcs éoliens en mer et les routes de trafic maritime associées, et envisager la création de zones tampons écologiquement appropriées entre ces zones d'intérêts conflictuels.

3. APPELLE les acteurs publics et privés à :

a. financer et collaborer à des études qui enrichissent et améliorent les connaissances sur la répartition de la biodiversité marine et ses modes d'utilisation du milieu marin, pour informer le choix des sites des projets éoliens en mer et éviter les zones les plus vulnérables ; et

b. appliquer des méthodes de cartographie de la sensibilité fondées sur des principes scientifiques afin de réduire au minimum les risques pour la biodiversité pendant les phases de préconstruction, construction et exploitation des projets de production d'énergie éolienne en mer.

4. PRIE INSTAMMENT les instances internationales de gouvernance marine de promouvoir la coopération entre les pays afin d'élaborer des cartes de sensibilité régionales à l'échelle des bassins maritimes, et de veiller à ce que ces cartes guident le développement durable des énergies renouvelables marines.

5. ENCOURAGE l'échange de connaissances au niveau régional et la coopération Sud-Sud en matière de planification de l'espace marin et de cartographie de la sensibilité, en particulier sur les marchés émergents de production d'énergie en mer.